

## **Taux d'achèvement et de non-persévérance des apprentis inscrits : la durée du programme importe-t-elle?**

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

### Information archivée dans le Web

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, [veuillez communiquer avec nous](#).

## Taux d'achèvement et de non-persévérance des apprentis inscrits : la durée du programme importe-t-elle?

Louise Desjardins  
Statistique Canada

Selon l'[Enquête sur la population active](#) (EPA), les travailleurs âgés de 55 ans et plus représentaient près de 15 % des canadiens sur le marché du travail en 2007, une augmentation de cinq points de pourcentage comparativement à 1987 (environ 10 %). Entre temps, la proportion de travailleurs âgés de 25 à 34 ans diminuait de neuf points de pourcentage, passant de 30 % en 1987 à 21 % en 2007<sup>1</sup>. La diminution des entrants sur le marché du travail par rapport aux sortants a donc contribué au vieillissement des travailleurs dans tous les secteurs de l'économie canadienne.

Les métiers spécialisés n'échappent pas à ce phénomène. Entre 1987 et 2007, l'âge moyen des gens de métiers a augmenté de 36 à 40 ans. Qui plus est, le ratio entre les travailleurs âgés de 25 à 34 ans et les travailleurs proches de la retraite est passé de 2,0 à 1,0 au cours de cette période<sup>2</sup>.

Cet article présente un sommaire des résultats d'une récente étude de Statistique Canada, laquelle se penchait sur les taux d'achèvement et de non-persévérance, sur une période de 11 ans (de 1995 à 2005), des apprentis inscrits en se fondant sur une cohorte longitudinale créée à partir du [Système d'information sur les apprentis inscrits](#) (SIAI)<sup>3</sup>. Cette cohorte comprend les apprentis inscrits qui ont entrepris un programme d'apprentissage en 1995 dans six provinces : le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique<sup>4</sup>.

La durée nominale de la plupart des programmes d'apprentissage étant de deux à cinq ans, la formation des apprentis peut représenter un important investissement en temps. Le présent article se penche sur la relation entre la durée du programme d'apprentissage et les taux d'achèvement ou de non-persévérance. L'achèvement et la non-persévérance sont examinés en regard de la [durée nominale](#) du programme, du temps médian nécessaire à l'achèvement ainsi que du temps passé dans le programme dans le cas des non-persévérants.

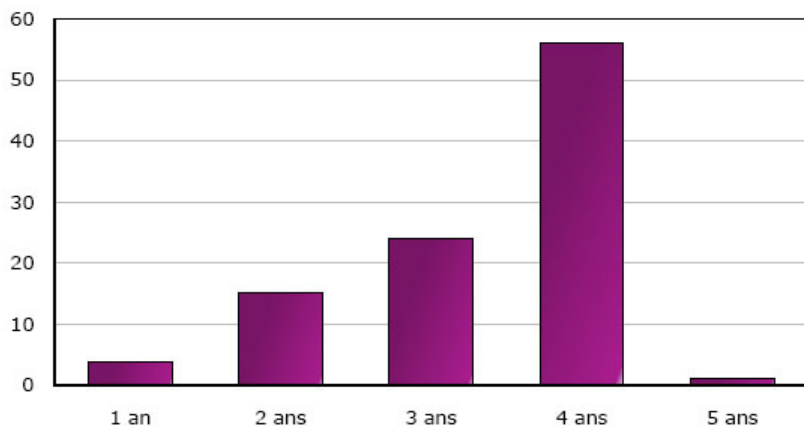
### Six apprentis sur dix étaient inscrits dans un programme d'une durée nominale de quatre ans

En 1995, 29 501 personnes commençaient un nouveau programme d'apprentissage dans les six provinces recensées. Globalement, 45 % des nouveaux apprentis étaient inscrits dans l'un des deux grands groupes des véhicules automobiles et du matériel lourd (23 %) et de la fabrication des produits métalliques (22 %) alors que le groupe de l'industrie et métiers reliés à la mécanique comptait le moins de nouveaux apprentis à 8 %. Deux des métiers individuels affichant les plus fortes proportions de nouvelles inscriptions dans l'ensemble des six provinces étaient le métier de technicien à l'entretien des véhicules automobiles (2 937 nouveaux apprentis) et celui d'électricien de construction (2 608 apprentis).

Plus de la moitié (56 %) des apprentis de la cohorte de 1995 à 2005 étaient inscrits dans des programmes d'une durée nominale de quatre ans. Le quart des apprentis (24 %) suivaient un programme de trois ans tandis que les programmes de deux ans accueillaient 15 % des nouveaux apprentis. Très peu d'apprentis (1 % et 4 %) étaient inscrits dans des programmes d'une durée d'un ou de cinq ans (graphique 1).

### Graphique 1 Inscriptions selon la durée du programme, cohorte de 1995

pourcentage



Source : Statistique Canada, [Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

L'âge médian des apprentis de la cohorte de 1995 était de 25 ans, ce qui veut dire que la moitié d'entre eux avaient plus de 25 ans et l'autre moitié moins de 25 ans lorsqu'ils se sont inscrits à leur programme d'apprentissage. L'âge médian à l'inscription était pratiquement le même pour les programmes d'une durée de deux, trois ou quatre ans, variant de 24 à 26 ans.

L'âge relativement élevé des apprentis au moment de l'inscription au programme comparativement aux autres étudiants du post-secondaire au collège ou à l'université peut s'expliquer par le fait que la clientèle des programmes d'apprentissage est en majorité composée de personnes qui réintègrent le système d'éducation après avoir passé quelques années sur le marché du travail<sup>5</sup>. Selon l'[Enquête nationale auprès des apprentis](#) (ENA) menée en 2007, trois apprentis sur cinq possédaient déjà une expérience pratique du métier lorsqu'ils se sont inscrits dans un programme d'apprentissage<sup>6</sup>.

### Cheminement des apprentis au cours de la période de 11 années

Environ la moitié des personnes nouvellement inscrites dans un programme d'apprentissage en 1995 (51 %) avaient achevé leur formation au terme de la période de 11 années, c.-à-d. en 2005.

Un peu plus de quatre apprentis sur dix (42 %) n'avaient jamais achevé de programme (non-persévérants) et quelque 8 % étaient toujours inscrits après la période de onze ans, n'ayant ni achevé ni abandonné de programme (persévérants) (tableau 1).

**Tableau 1**

#### Proportion de finissants, non-persévérants et persévérants au terme de la période de 11 ans, cohorte de 1995

Durée du programme	Finissants	Non-persévérants		Persévérants
		pourcentage		
<b>Tous les programmes<sup>1</sup></b>	<b>51</b>	<b>42</b>	<b>8</b>	
Programmes de 2 ans	55	35	10	
Programmes de 3 ans	44	48	9	
Programmes de 4 ans	54	40	6	

1. Comprend les programmes d'un et de cinq ans.

**Note :** Étant donné le faible nombre d'apprentis inscrits dans les programmes d'un an et de cinq ans, il est déconseillé de les comparer aux apprentis des programmes de deux, trois et quatre ans; c'est pourquoi ils sont exclus de ce tableau.

Source : Statistique Canada, [Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

### La durée du programme ne semblait pas influencer sur le taux d'achèvement

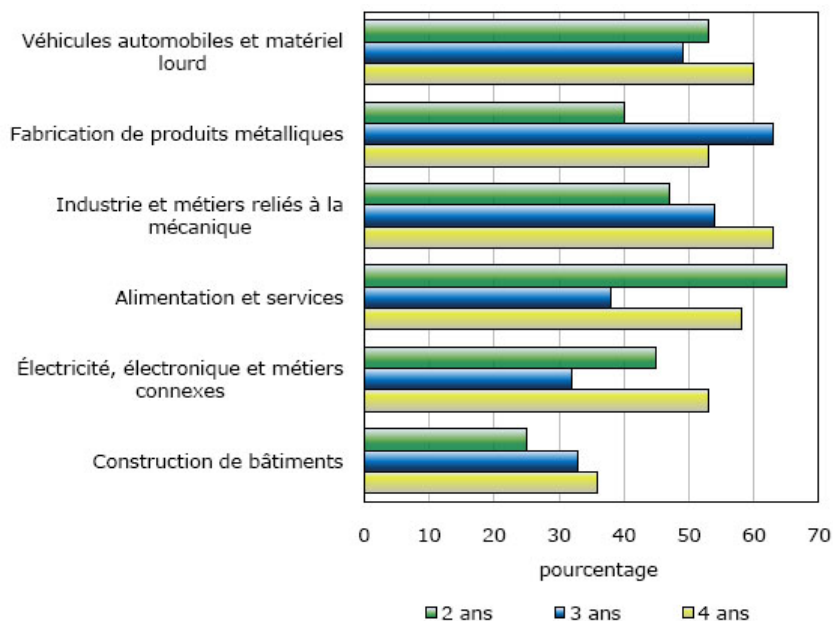
La durée nominale du programme ne semblait pas influencer sur le taux d'achèvement. Dans l'ensemble, la proportion des finissants des programmes dont la durée était de quatre ans se comparait à celle des programmes de deux ans. Qui plus est, cette proportion surpassait le taux d'achèvement global de trois points et dépassait même de dix points de pourcentage la proportion de finissants dans les programmes de trois ans.

Les programmes de quatre ans affichaient de plus fortes proportions de finissants que les programmes de plus courte durée dans quatre grands groupes de métiers sur six : le groupe de l'industrie et métiers reliés à la mécanique (63 %), celui des véhicules automobiles et matériel lourd (60 %), de l'électricité, électronique et métiers connexes (53 %) et de la construction de bâtiments (36 %).

À l'opposé, dans le groupe de l'alimentation et des services, ce sont les apprentis des programmes de deux ans qui obtenaient le taux d'achèvement le plus élevé (65 %), tandis qu'ils s'agissaient des apprentis des programmes de trois ans dans le groupe de la fabrication de produits métalliques (63 %) (graphique 2).

**Graphique 2**

#### Pourcentage de finissants selon la durée nominale du programme en nombre d'années et le grand groupe de métiers, cohorte de 1995



**Note :** Étant donné le faible nombre d'apprentis inscrits dans les programmes d'un an et de cinq ans, il est déconseillé de les comparer aux apprentis des programmes de deux, trois et quatre ans; c'est pourquoi ils sont exclus de ce graphique.

**Source :** Statistique Canada, [Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

Le fait qu'un métier particulier compte parmi les métiers visés par le [Programme des normes interprovinciales Sceau rouge](#) pourrait en partie expliquer ces résultats. La normalisation des programmes de formation, l'uniformisation des résultats des formations, des examens et de l'attribution des certificats ainsi que des liens plus étroits entre les compétences des apprentis et les besoins du marché du travail dans les métiers Sceau rouge, peuvent contribuer à des taux d'achèvement plus élevés. En outre, un autre incitatif d'achèvement dans le programme Sceau rouge est la capacité de travailler partout au pays, et non seulement dans la province où s'est tenu l'apprentissage.

On constate en effet que, dans l'ensemble, plus de neuf programmes d'une durée de quatre ans sur dix (93 %) étaient des métiers visés par le programme Sceau rouge. Presque la totalité des programmes de quatre ans du groupe de l'électricité, électronique et métiers connexes (98 %) et du groupe des véhicules automobiles et matériel lourd (98 %) étaient désignés Sceau rouge. Les programmes de quatre ans suivaient de près dans les groupes de l'industrie et des métiers reliés à la mécanique (93 %) et de la construction de bâtiments (90 %). À l'opposé, tous les programmes de quatre ans du groupe de l'alimentation et services étaient des métiers non-Sceau rouge tandis que les programmes de trois ans du groupe de la fabrication de produits métalliques affichaient les plus fortes proportions de métiers Sceau rouge, soit 95 %.

Afin de comparer les taux d'achèvement et de non-persévérance des métiers individuels, nous avons retenu les métiers qui, en 1995, comptaient au moins 500 nouveaux inscrits. Ces métiers, au nombre de 15 et représentant 70 % de tous les apprentis, sont présentés au tableau 2 par ordre décroissant du taux d'achèvement. Un examen de ce tableau révèle que les apprentis des programmes de quatre ans étaient tout aussi susceptibles d'achever leur formation que les apprentis des programmes de deux ou trois ans. En effet, quatre des six programmes affichant des taux d'achèvement de plus de 60 % avaient une durée nominale de quatre ans. Ces quatre programmes sont : les mécaniciens en réfrigération et en climatisation lesquels affichaient la plus forte proportion de finissants (67 %) ; suivis des mécaniciens techniciens d'équipement lourd (66 %), des mécaniciens industriels (de chantier) (63 %) et des électriciens de construction (62 %). En ce qui concerne les programmes de plus courte durée qui obtenaient un taux d'achèvement de plus de 60 %, on compte : les coiffeurs (66 %) et les soudeurs (62 %). La durée nominale de ces deux derniers programmes était de deux et trois ans respectivement.

**Tableau 2**  
**Proportion de finissants, de non-persévérants et durée du programme pour certains métiers, cohorte de 1995**

[Les signes conventionnels utilisés dans les tableaux](#)

Métiers	Finissants	Non-persévérants	Durée nominale du programme	Durée médiane pour les finissants	Temps médian passé dans le programme, non-persévérants
	pourcentage			années	
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	67	28	4	5,0	4,0
Mécanicien technicien d'équipement lourd	66	30	4	5,0	4,0
Coiffeur	66	28	2	2,0	3,0
Mécanicien industriel (de chantier)	63	27	4	5,0	4,0
Électricien de construction	62	33	4	5,0	4,0
Soudeur	62	35	3	4,0	4,0
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	59	37	4	5,0	4,0
Plombier	58	37	4	5,0	3,0
Machiniste	56	35	4	5,0	3,0
Tôlier	54	38	4	5,0	4,0
Réparateur de carrosseries de	41	49	3	5,0	4,0

véhicules automobiles					
Monteur d'appareils de chauffage-tuyauteur	38	58	4	5,0	4,0
Cuisinier	37	55	3	4,0	4,0
Charpentier-menuisier	34	57	4	5,0	3,0
Électricien industriel	23	70	4	5,0	4,0
Tous les métiers	51	42	...	5,0	4,0

**Note** : Les données sont affichées par ordre décroissant des proportions de finissants.  
**Source** : Statistique Canada, [Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

### Les finissants ont pris un temps médian de cinq ans pour achever le programme

La durée médiane nécessaire à l'ensemble des apprentis pour achever leur formation était de cinq ans, ce qui était aussi le cas pour 12 des 15 métiers affichés au tableau 2. En outre, une comparaison de la durée nominale des programmes à la durée médiane nécessaire aux finissants nous apprend que, dans la majorité des cas, celle-ci ne dépassait la durée nominale que d'une année. Seuls deux métiers font exception : les finissants dans le métier de réparateur de carrosseries de véhicules automobiles ont pris deux années de plus que la durée nominale, soit cinq ans plutôt que trois, tandis que les finissants en coiffure ont terminé leur programme dans les délais prévus, c.-à-d. deux ans.

Par ailleurs, le temps médian passé dans le programme pour l'ensemble des non-persévérants s'établissait à quatre ans, soit une année de moins que dans le cas des finissants. Les non-persévérants sont demeurés dans leur programme une année de moins que les finissants dans la plupart des métiers du tableau 2.

À leur inscription dans le programme, les non-persévérants étaient généralement plus âgés que les finissants. En fait, l'âge médian des non-persévérants était de trois ans supérieur à celui des finissants, soit de 27 ans par rapport à 24 ans pour les finissants. On observe un même écart entre finissants et non-persévérants dans les programmes d'une durée nominale de trois ans tandis que deux années séparent finissants et non-persévérants dans les programmes d'une durée de deux et quatre ans (tableau 3).

**Tableau 3**  
**Âge médian à l'inscription des finissants et des non-persévérants selon la durée nominale du programme, cohorte de 1995**

Durée du programme	Finissants	Non-persévérants
	années	
<b>Tous les programmes</b> <sup>1</sup>	<b>24,0</b>	<b>27,0</b>
Programmes de deux ans	24,0	26,0
Programmes de trois ans	25,0	28,0
Programmes de quatre ans	24,0	26,0

1. Comprend les programmes d'un et de cinq ans.  
**Source** : Statistique Canada, [Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

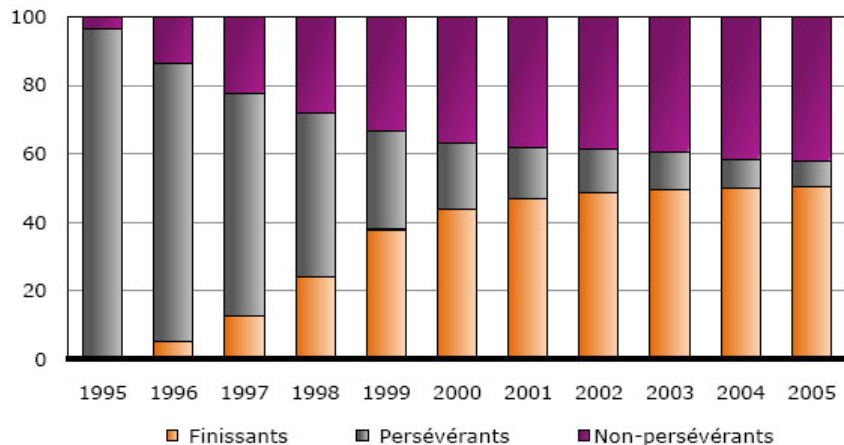
Le [Système d'information sur les apprentis inscrits](#) (SIAI) ne fournit pas les raisons pour lesquelles les apprentis ne terminent pas leur programme d'apprentissage. Étant donné que les non-persévérants de la cohorte de 1995 ont passé un temps médian de quatre ans dans leur programme et que cela correspond à la période de forte reprise économique des années 1998 à 2000, il semble peu probable que l'abandon du programme ait été relié au manque de travail. Au contraire, la croissance de l'emploi au Canada a été d'au moins 2,5 % annuellement de 1998 à 2000<sup>2</sup>. En outre, plusieurs non-persévérants ont pu acquérir un ensemble appréciable de compétences leur ayant permis de devenir des gens de métiers productifs dans certains milieux de travail.

### Statut de l'apprentissage sur la période de 11 ans

On peut voir au graphique 3 les proportions cumulatives de finissants, de non-persévérants et de persévérants pour la cohorte d'apprentis de 1995 au cours de la période de 11 années. Au terme de la deuxième année, la proportion de non-persévérants (14 %) était presque trois fois celle des finissants (5 %). Au cours de deux années suivantes (1997 et 1998), les taux de non-persévérance ont crû plus rapidement que les taux d'achèvement. La progression des taux de non-persévérance a ensuite commencé à ralentir, atteignant un plateau de 39 % en 2002 et 2003 pour culminer à 42 % au cours des deux dernières années de la période à l'étude. Dans l'intervalle, entre la quatrième année et cinquième année de formation, laquelle correspond à la durée médiane pour l'achèvement, la proportion de finissants a crû de 14 points de pourcentage et dépassait celle des non-persévérants à la fin de la cinquième année (38 % comparativement à 33 %). Au cours des années subséquentes, le rythme de croissance du taux d'achèvement a été plus rapide que celui de la non-persévérance, c.-à-d. 13 points de pourcentage comparativement à 9 points de pourcentage pour atteindre 51 % et 42 % respectivement en 2005.

**Graphique 3**  
**Statut d'apprentissage des apprentis inscrits sur une période de 11 ans, cohorte de 1995**

pourcentage



Source : Statistique Canada, [Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

## Conclusion

Une main-d'œuvre hautement qualifiée et une offre suffisante de travailleurs dans les métiers spécialisés sont des conditions essentielles pour assurer que le secteur des métiers au Canada demeure concurrentiel et continue de contribuer à la croissance économique du pays. Les programmes d'apprentissage constituent l'un des principaux moyens permettant d'atteindre ces deux objectifs. Par conséquent, les taux d'achèvement ainsi que les parcours menant à cet achèvement constituent deux des domaines de recherche importants pour les intervenants en apprentissage.

La moitié des 29 501 personnes nouvellement inscrites dans un programme d'apprentissage en 1995 avaient achevé leur formation au terme de la période de 11 années, c.-à-d. en 2005. La durée du programme ne semblait pas influencer sur le taux d'achèvement; les apprentis des programmes de quatre ans étaient tout aussi susceptibles d'achever leur formation que les apprentis des programmes de plus courte durée, soit les programmes de deux ou trois ans. Les finissants ont pris un temps médian de cinq ans pour achever leur programme tandis que les non-persévérants sont demeurés dans leur programme pour une durée médiane de quatre ans.

En général, la durée nécessaire aux finissants ne dépassait la durée nominale du programme que d'une année.

## Notes :

1. Statistique Canada. Tableau 282-0002 : Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel, [CANSIM](#) (base de données). (site consulté le 11 mai 2010).
2. Pyper, Wendy. 2008. « [L'emploi dans les métiers spécialisés](#) ». L'emploi et le revenu en perspective, vol. 9, no 10, no 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
3. Desjardins, Louise et Nicole Paquin. 2010. [Apprentis inscrits : les cohortes de 1994 et 1995, une décennie plus tard](#), produit no 81-595-M no 080 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 298 p. Cette étude traite des caractéristiques des apprentis nouvellement inscrits en 1994 et en 1995 dans un programme d'apprentissage. Elle analyse les taux d'achèvement et la durée nécessaire à l'achèvement d'un programme; les taux de non-persévérance et le temps passé dans le programme avant l'abandon de celui-ci, et, finalement, les taux de persévérance au terme de la période de 11 ans. Des informations détaillées sont fournies selon le métier pour six provinces : le Nouveau Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
4. Seules les provinces qui pouvaient fournir des données individuelles pour toutes les années comprises entre 1995 et 2005 ont pu être incluses dans la cohorte.
5. O'Grady, John. 1997. Apprenticeship in Canada: Issues and Problems, based on remarks to the Annual Conference of Vocational and Technical Education of the Canadian Vocational Association, York University, October 18, 1997, 6 p.
6. Ménard, Marinka, Frank Menezes, Cindy K.Y. Chan et Merv Walker. 2007. [Enquête nationale auprès des apprentis : vue d'ensemble du Canada 2007](#), produit no 81-598-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 90 p.
7. Statistique Canada. Tableau 282-0002 : Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel, [CANSIM](#) (base de données). (site consulté le 25 février 2009).